

« La prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) et les conflits armés au Sahel africain »

Professeure Fatma-Zohra FILALI

Faculté des Sciences Politiques et Relations
Internationales

zfilali@yahoo.fr

Dans le cadre de la formation doctorale spécialisée : « Gestion des conflits et construction de la paix » dispensée au sein de la faculté des sciences politiques et des relations internationales, l'équipe pédagogique a jugé utile, pour parfaire la formation des étudiants, d'initier une journée d'étude et de réflexion sur la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) au profit des chercheurs et doctorants.

L'importance et la centralité de ce thème, pour évidentes qu'elles soient pour la spécialité, méritent, néanmoins, une approche et des analyses plus fines et plus empiriques, non seulement, par rapport aux types d'armes mais aussi, en rapport avec la zone géopolitique cible, en l'occurrence le Sahel africain, devenue depuis plusieurs décennies, une intense zone de conflictualité du continent.

Les spécialistes (analystes, diplomates, experts civils et militaires) s'accordent à dire que la présence et la disponibilité des ALPC, même, si elles ne sont pas à l'origine des conflits et de l'activité criminelle, participent à leur généralisation et leur banalisation sur le continent, en général et au Sahel, en particulier. Aussi, notre journée d'étude va s'articuler autour de cette relation complexe et dialectique entre la présence des ALPC et les conflits. Il est certain, que la circulation des ALPC nourrit et exacerbe les conflits et ces derniers, à leur tour encouragent, comme par effet d'appel d'air, la prolifération, attirant dans ce sillage vendeurs et trafiquants de toute nature. Ainsi, les armes aident les belligérants à déclencher et poursuivre les combats et surtout les poussent à refuser toute réconciliation et recherche d'une paix négociée et durable.

La nouveauté à relever, concernant cette question, est la multiplication des acteurs impliqués dans le commerce et l'utilisation des armes. Parallèlement à la sphère conflictuelle classique mettant aux prises des tribus, des ethnies et des peuples à la rivalité ancestrale et pour certains ataviques, s'ajoutent les activités criminelles de trafics en tout genre et de contrebande ainsi que le terrorisme islamiste. Cette matrice crisogène endémique exacerbe les conflits armés, pérennise l'instabilité politique et généralise les zones de non droit, prémices à la faillite de l'Etat et de ses institutions.

Le commerce illégal des ALPC et de leurs munitions cause des ravages au sein des populations de la zone sahélienne : Des bandes armées, se réclamant de l'idéologie islamiste, terrorisent les quartiers des villes et campagnes , des rebelles organisés en milices s'attaquent aux forces gouvernementales et aux forces de maintien de la paix labellisées nations unies ou organisations régionales , des barons de la drogue tuent policiers et militaires pour faire prospérer leurs activités criminelles pendant que des groupes hors la loi détournent des convois humanitaires et s'adonnent à la traite des êtres humains .

La présence incontrôlée des ALPC pose de gros défis sécuritaires aux gouvernants et aux représentants de la société civile sur le plan interne et à la communauté internationale (institutions politiques et militaires) dans son ensemble . Cette réalité , quasiment mondiale, est, particulièrement, dangereuse au Sahel, parce que notons-le, ses effets négatifs sont inversement proportionnels à la solidité des Etats et leurs institutions et à l'efficacité opérationnelle de leurs services de sécurité .

Les armes légères , relativement peu coûteuses , faciles à cacher, à transporter et à utiliser sont devenues à la portée de tout un chacun , pour peu qu'il le désire Certes, comme mentionné précédemment , la disponibilité de ces armes ne crée pas la crise et ne suscite pas le conflit mais la violence armée généralisée rend les conflits plus durs , plus meurtriers et plus longs et elle accentue le sentiment

d'insécurité qui, à son tour, stimule la demande en armes et concourt à l'augmentation des transferts illicites de celles-ci. Pour la Libye, seulement, le représentant du secrétaire général de l'ONU estime à environ 150 000 à 200 000 tonnes de munitions incontrôlées et 20 millions de pièces d'armes pour lesquelles « il faudra probablement une génération pour les ramasser » (El watan 19/02/2020).

Par ailleurs, on sait que l'époque post guerre froide a vu la diminution notable des conflits interétatiques et une généralisation quasi-totale des conflits infra étatiques, aux origines allant de la contestation du système politique en place à la rébellion sécessionniste à matrice ethnique ou linguistique, à l'islamisme djihadiste. La plupart de ces conflits sont menés, pour l'essentiel, avec des armes légères utilisées par des mouvements de guérilla, des miliciens armés et des groupes spécialisés dans le crime organisé et le terrorisme.

Partant de ce constat, il est pertinent de s'intéresser à la question de la prolifération des ALPC, si on vise la compréhension de la conflictualité au Sahel. La problématique soulevée porte, à la fois, sur la possession ou l'existence des armes, leur nature, leurs caractéristiques, leurs performances en sus de leur disponibilité. En effet, la relation coût – utilité – efficacité des ALPC apparaît comme supérieure à tout autre type d'armes conventionnelles. A noter, également, une conséquence pernicieuse des facilitations actuelles d'ordre matérielle, politique et

psychologique, accordées pour la possession et l'utilisation des armes, encouragent cette pratique dans le seul cadre d'une violence armée à caractère politique. Mais les dénoncent et tentent de les prohiber dans le cadre terroriste ou criminel. Or, la présence des armes, quelque que soit leur utilisation ou, plus précisément, leur justification, a un effet négatif sur la société dans son ensemble, car elle généralise et approfondit la violence sociétale et fait prospérer l'économie de guerre au détriment des activités légales

Au vu de ce qui précède, il est aisé d'affirmer que, sans être la cause originelle, la prolifération des ALPC nourrit les ambitions belliqueuses, légitime la guerre pour résoudre les crises au lieu et place de la négociation ou toute autre modalité pacifique. Toutefois, il nous faut rappeler à ce sujet que la possession à titre privatif des armes légères est devenue endémique depuis plusieurs décennies en Afrique de façon générale et au Sahel en particulier. Mais, la possession d'armes n'induit pas automatiquement une conflictualité intense et à grande échelle. Pour beaucoup d'habitants, acquérir une arme sert à assurer sa sécurité, celle de sa famille et de ses biens dont le bétail pour les pasteurs sédentarisés et les tribus nomades. Cette précision s'imposait pour éviter les amalgames entre la possession des armes et les conflits et les activités criminelles hors la loi.

C'est l'ensemble de ces éléments qui seront abordés au cours de cette journée d'étude pour infirmer ou confirmer notre hypothèse de départ. La relation complexe entre

ALPC et la résurgence ou la permanence des conflits au sein des Etats de la région : Mali, Niger, Burkina-Faso, Libye.

Les aspects théoriques et conceptuels afférents à notre problématique seront analysés, successivement, à travers le concept de prolifération sous ses différentes déclinaisons (des armes de destruction massive aux armes conventionnelles), le commerce des armes comme réalité économique et sociale et, en particulier, l'économie de guerre et ses effets désastreux sur la société, pendant et après les conflits ; enfin, la situation de l'Etat failli au Sahel face aux groupes armés.

Le second thème portera sur les analyses empiriques consacrées à la circulation des armes au Sahel et l'impact de cette disponibilité sur les conflits en cours et sur les Etats eux-mêmes, à travers les cas malien et libyen ainsi que les conséquences de cette instabilité régionale sur la sécurité nationale en Algérie.

Enfin, les participants aborderont dans un troisième temps, les actions engagées et les moyens déployés, sinon, pour arrêter et éliminer, du moins, pour réduire et circonscrire les flux d'approvisionnement en armes à travers :

-L'analyse des politiques nationales menées par les Etats du Sahel

- Les efforts déployés par les institutions régionales et sous régionales comme l'Union Africaine et l'ECOWAS

- Les mécanismes institutionnels et les instruments juridiques mis en œuvre par les Nations –Unies pour réguler et organiser le commerce des armes et combattre les activités illicites liées à ce négoce.